



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E169013

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2024

ÉDITÉ LE 29/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 821 985 454 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2144297

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H07748G1244000/001 563378/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONCEPT HABITAT SUR

15 RUE DU ROUSSILLON
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Téléphone : 01 69 88 83 87

Portable : 06 83 71 88 09

Site Internet : www.chs91.fr

E-mail : contact@chs91.fr

Responsabilité légale :
THEOBALD CEDRIC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Plâtrier / Plaquiste)	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	23/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.